



### Échanges et productions radiophoniques : des radios à l'écoute des quartiers

L'ÉPRA est un Groupement d'intérêt public (GIP) créé à l'initiative des pouvoirs publics, en partenariat avec des acteurs privés et associatifs du secteur radiophonique. Il a pour objet la mutualisation et la diffusion d'émissions radiophoniques via une banque de programmes alimentés par les émissions produites par les radios associatives sur les thèmes de la promotion de la diversité, l'égalité des chances et la cohésion sociale, la lutte contre les discriminations, l'intégration... Ces programmes, produits par les radios adhérentes, sont destinés à l'ensemble du secteur radiophonique, et en particulier aux

radios associatives locales. 68% des radios participantes au GIP sont situées dans une commune ou une agglomération signataire d'un Contrat urbain de cohésion sociale et se font l'écho des actualités, manifestations et initiatives des quartiers prioritaires. Rhône-Alpes est la région qui compte le plus grand nombre de radios locales associatives en France, dont une trentaine est regroupée au sein de la Confédération des radios associatives non commerciales en Rhône-Alpes (CrancRA). Présentes au quotidien sur le terrain, elles sont un outil indispensable de la démocratie.

●●● Contact : [www.gip-epra.fr](http://www.gip-epra.fr)



Photo : GIP-EPRA